

ÉLECTIONS 2017 PROCURATIONS

◆ Mandant, n'attendez pas le dernier moment pour établir votre demande de procuration.

◆ Sachez qu'une procuration peut-être établie pour une durée maximale d'un an.



1
TÉLÉCHARGER
LE FORMULAIRE
CERFA N° 14952*01

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



2
L'IMPRIMER
ET LE RENSEIGNER
(SANS RATURE)



3
VOUS RENSEIGNER
À LA BRIGADE DE
GENDARMERIE
DE VOTRE CHOIX SUR
LES CRÉNEAUX D'ACCUEIL
SPÉCIFIQUES POUR
LES PROCURATIONS



4
VOUS RENDRE À LA
BRIGADE MUNI D'UNE
PIÈCE D'IDENTITÉ
(CNI, permis de conduire
ou passeport)

Pour les Gendarmeries de Murviel les Béziers et Saint Chinian
l'accueil spécifique des électeurs souhaitant donner procuration
se fait prioritairement le **mercredi** et le **vendredi**

Dans la mesure du possible, **prendre rendez vous au 04 67 37 83 99**